

## ANNONCES

### À la recherche d'un Directeur...



La municipalité est à la recherche d'un Directeur des Services Techniques à temps complet.

Sous l'autorité du Maire et sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous dirigez, coordonnez et animez l'ensemble des services techniques. Vous organisez, planifiez et contrôlez les travaux réalisés par les entreprises et les agents du service technique. Vous veillez à la bonne exécution des contrats de prestations de services ou de travaux externalisés.

Vous élaborez les marchés publics dans les domaines des travaux, fournitures et services et des acquisitions de matériels techniques. Vous alertez, proposez et priorisez toutes les interventions sur le patrimoine communal bâti et non bâti en lien avec le respect de la réglementation ERP. Vous participez à l'élaboration du budget et à son suivi dans les domaines concernés dans un objectif d'optimisation des dépenses. Vous organisez, animez des réunions et commissions, rédigez les comptes rendus et mettez en œuvre les décisions prises. Vous intervenez en appui technique aux autres services.

À la tête d'un effectif composé de 25 agents, en lien avec les chefs d'équipe, vous gérez l'encadrement intermédiaire des différentes et managez en liaison directe les agents des différents corps de métier tout en optimisant les ressources humaines et les moyens techniques à votre disposition. Vous veillez à faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail des agents.

Merci de postuler en adressant CV, lettre manuscrite, photo, photocopie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative et indication du régime indemnitaire actuel le cas échéant et la rémunération annuelle. Votre dossier devra impérativement être complet. Plus d'infos sur [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr).

Votre candidature devra être adressée avant le 30 septembre à l'intention de Monsieur Le Maire - 6 rue Henri Barbusse 59580 ANICHE.

### Tournez Manèges !



La fête foraine se déroulera du samedi 26 au mercredi 30 septembre sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle.

Samedi 26 septembre à 15h,

le Maire, Xavier Bartoszek, procédera à l'inauguration de la ducasse en présence des Industriels Forains, avec la participation des Sélélias, des Lovelys Pom Pom et de l'Avenir Musical de Kopierre.

Le rendez-vous est fixé à 14h45 près de la Gloriette.

Dimanche 27 septembre,

en raison des mesures prises par le Préfet du Nord, suite à l'accélération brutale de l'épidémie, la brocante des supporters du SCA « Allez les Tigres » est annulée.

Mercredi 30 septembre,

un « Tarif Réduit » sur tous les manèges sera offert par les Industriels Forains (uniquement valable sur présentation des bons distribués aux écoliers).

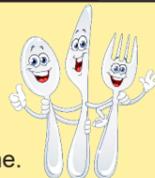
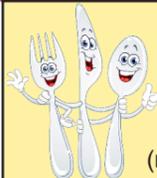
## À NOTER

### Vente Cantine et Périscolaire (17 repas pour le mois de novembre 2020)

La vente aura lieu du lundi 05 au mercredi 14 octobre inclus du lundi au vendredi uniquement le matin de 9h30 à 11h30 et le samedi 10 octobre de 9h30 à 11h30.

Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à [paiementenligne-aniche@orange.fr](mailto:paiementenligne-aniche@orange.fr) du lundi 05 au vendredi 09 octobre inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant

(nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas). Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.



### ► Ciné-Débat

Ce vendredi 25 septembre à 20h, l'Idéal Cinéma Jacques-Tati accueille un nouveau ciné-débat animé par Bernard et Thierry Bultez. Les spectateurs pourront assister à la projection du film « Seuls sont les indomptés » (en version originale sous-titré), de David Miller avec Kirk Douglas. La projection sera suivie d'une tombola gratuite permettant de gagner des entrées et des affiches de cinéma. Tarif unique : 3€50.

### ► Dîner-Spectacle

L'Union des Commerçants et Artisans Anichois vous propose samedi 10 octobre à partir de 19h à la salle Claudine-Normand un Dîner-Spectacle, animé par Marilyn Fox et Katy sur le thème « Magie et Chansons ». Le tarif est fixé à 25 € par adulte et 15 € pour les moins de 12 ans. Attention, les places sont limitées. Renseignements et réservation auprès du fleuriste Feuilles et Fleurs et/ou l'auto-école de la Pyramide.



**Médecin de garde** : 03 20 33 20 33 / **Pharmacie de garde** : 08 25 74 20 30 ou [www.servigarde.fr](http://www.servigarde.fr).



## Aniche Actu N°31

du 21 septembre au  
27 septembre 2020

Site Internet : [www.aniche.fr](http://www.aniche.fr)

Facebook : Ville d'Aniche



Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

## ACTUALITÉS



### La journée du sport réaménagée rencontre un énorme succès

La traditionnelle journée du sport n'a pas pu être organisée cette année en raison des mesures sanitaires liées à la Covid 19. Qu'à cela ne tienne, la Commission des Sports, animée par Noël Poignard, Adjoint aux Sports, a trouvé une formule qui poursuit les mêmes objectifs !



L'idée est simple : inviter l'ensemble des élèves des écoles primaires de la commune à participer, pendant le temps scolaire, aux animations organisées autour d'une dizaine de disciplines sportives pratiquées à Aniche.

L'opération est encadrée par les animateurs sportifs Jean-Michel et Guillaume à la salle Léo Lagrange.

Des équipes de 4 à 5 joueurs lancent les dés pour connaître le sport qu'ils vont pratiquer. Foot, basket, badminton, tir à l'arc, parcours d'adresse..., les disciplines s'enchaînent, le but étant de parcourir l'ensemble des ateliers et de s'initier à des pratiques parfois méconnues.

À voir les mines réjouies des gamins en quittant la salle de sport, il semble que la formule séduit les écoliers qui en redemandent !



## ACTUALITÉS

### 70 000 € du Département pour la sécurité routière !

Dans le cadre du programme de sécurisation des routes départementales en agglomération, la commune d'Aniche a fait une demande d'aide en janvier 2020. Cette demande a été acceptée par le Conseil Départemental.

Ainsi, les 70 000 € octroyés par le Département permettront de sécuriser deux carrefours grâce à des feux de signalisation. Il s'agit de :

- l'intersection des rues Dubray et de Verdun avec la RD 645 ;
- l'intersection des rues de Lorraine et Denfert Rochereau avec la RD 943.

Les fonds du Département ne financeront qu'une partie du chantier, le solde étant à la charge de la commune. C'est d'ailleurs notre ville qui est maître d'ouvrage de ces travaux qui pourront commencer avant la fin 2020.



### 100 participants au don du sang !

Le vendredi 11 septembre, l'Amicale des Donneurs de Sang d'Aniche et d'Auberchicourt organisait une nouvelle collecte à la salle Claudine-Normand.

Cette journée s'est déroulée dans le respect strict des règles sanitaires liées à la Covid 19 : port du masque, distanciation, prise de rendez-vous en amont... En dépit de ce contexte particulier, 100 généreux donateurs ont effectué ce geste



simple qui permet de sauver des vies.

À l'heure du bilan, les organisateurs se félicitent du succès de cette nouvelle collecte et du renfort bienvenu de 5 nouveaux donneurs à un moment où les hôpitaux manquent cruellement de produits sanguins.

## INFORMATIONS

### Chiens dangereux : que dit la loi ?

La possession de chiens de première et seconde catégories est réglementée. Vous trouverez ci-dessous le rappel des obligations imposées aux détenteurs de ces chiens considérés comme dangereux.

La première catégorie regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elle comporte les pitbulls (assimilables aux chiens de race american staffordshire terrier), les boerbulls (assimilables aux chiens de race



mastiff) et les chiens d'apparence tosa-inu.

La seconde catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF), par exemple l'american staffordshire terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pédigrée) attestant de l'origine du chien. Les rottweilers et chiens d'apparence rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

**Rappel** : L'acquisition de chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie est interdite et certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2<sup>ème</sup> catégorie. Avant toute acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Puis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Enfin, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention.

### Les poubelles n'ont rien à faire sur le trottoir !

Malgré les multiples rappels, trop de poubelles traînent sur les trottoirs, dégradent l'environnement et perturbent la circulation des piétons, des poussettes ou des fauteuils roulants.

De même, les sacs poubelles qui jonchent le sol sont souvent déchiquetés par les animaux errants qui répandent leur contenu nauséabond sur la chaussée. Tout cela ne donne pas une belle image de notre ville. Nous en appelons au civisme de chacun ! Devant ce problème récurrent, la municipalité va de nouveau engager une campagne de sensibilisation avant d'envisager une phase répressive ! L'amende varie entre 17€ et 68€ selon l'infraction commise.



## SPORTS



### Les futurs enseignants de la FFK en examen à Aniche

Ce samedi 19 septembre s'est déroulé l'examen pratique du Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) et du Diplôme d'Enseignement du Body - Karaté (DEBK) de la Fédération Française de Karaté.

Les Futurs enseignants ont réalisé leurs prestations pédagogiques au Dojo de la salle des Arts Martiaux de la ville d'Aniche.

L'examen était placé sous la responsabilité conjointe d'Elodie Caby pour le DEBK en sa qualité de Responsable Technique Régionale du Body Karaté et de Frédéric Koch, Responsable de l'École Régionale de Formation pour le DIF. Près de 30 stagiaires ont présenté chacun leur tour un plan de séance pratique suivi d'un entretien face à 2 jurys experts.

L'examen s'est tenu de 8h à 18h, une journée bien particulière pour ses futurs enseignants qui se sont vus soutenus par le Maire, Xavier Bartoszek, la Première Adjointe, Jessica Tanca et l'Adjoint aux Sports, Noël Poignard.

À l'issue de la journée et après délibération des jurys, les résultats ont été annoncés. 3 candidats Anichois ont validé avec succès leur prestation. Il s'agit de Sébastien Cassiau, Cyril Seidel et Martin Koch.

Ces derniers sont issus du Club Aniche Arts Martiaux Académie qui compte plus de 150 pratiquants de tous âges et de tous niveaux.

L'association propose plusieurs disciplines tel que le Karaté de baby à sénior, le Full Contact, le Karaté Contact, le Body Karaté, la Boxe Thaïlandaise, la Zumba (kids et adultes) et le Strong Nation (renforcement haute intensité).

Vous trouverez tous les renseignements du club sur le site [www.aka-anichekarate.net](http://www.aka-anichekarate.net) ou directement par téléphone au 06 74 12 25 05. L'inscription est possible toute l'année.

### Un concours qui ne manque pas de chien(s)



Le club d'Émulation canine d'Aniche a organisé les samedi 12 et dimanche 13 septembre un concours de Ring sur le terrain de la plaine des Navarres.

Les responsables du club ont tenu à remercier le Maire, Xavier Bartoszek accompagné de l'Adjoint aux Sports Noël Poignard, de Yannick Cambier et de plusieurs élus pour l'intérêt porté à cette compétition et la qualité des installations mises à leur disposition par la ville. Les édiles ont pu apprécier la prestation des compagnons à quatre pattes en parfaite osmose avec leur maître. À l'heure du bilan, les organisateurs ont remercié l'ensemble des acteurs de cette belle réussite : la Municipalité, les participants, le public, les juges et hommes d'attaque, les bénévoles du club...



À noter les excellents résultats des Anichois qui attestent de la qualité de l'enseignement canin dispensé dans notre commune :  
En Brevet National Ring, Didier Fanizza, avec Perrier Des Malistaffs, monte sur le podium avec le score de 100/100 ! Dans la même catégorie, Aurelie Charlet, avec Olympe des Collines de la Salle, termine 4<sup>ème</sup>.  
En Ring 1, Thomas Charlet, avec Nevada du Banc Des Hermelles, obtient une prometteuse 8<sup>ème</sup> place.  
En Ring 2, Ludovic Wiart, avec Néo Des Malistaffs, décroche une brillante 2<sup>ème</sup> place, suivi à la 5<sup>ème</sup> place de Céline Longuepee avec Napoléon Des Malistaffs.  
Enfin, quatre participants ont obtenu le Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation. Il s'agit de Thomas Charlet avec Otan (mention très bien), Didier Fanizza avec Perrier Des Malistaffs (mention excellent), Alain avec Pin-Up Des Malistaffs (mention excellent), Sebastien Taffin avec Pina du Val de Bern (mention excellent).